

Projet éolien du Crêt des Ours

Communes de Plaimbois-du-Miroir et Rosureux



Madame, Monsieur,

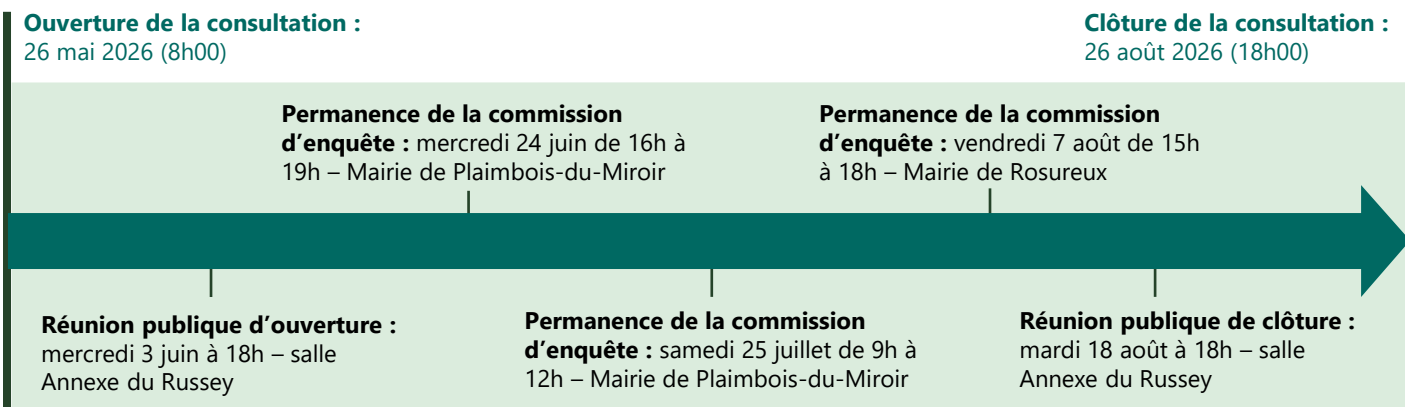
Le projet éolien du Crêt des Ours entre dans la dernière ligne droite de l'instruction de sa demande d'autorisation environnementale : la phase de consultation du public. Cette consultation se déroulera sur une période de trois mois, du 26 mai au 26 août 2026, durant laquelle chacun pourra consulter les études et les différents avis des services de l'Etat avant d'émettre ses propres observations.

Pour y participer, il existe plusieurs possibilités : une plateforme en ligne permettant de consulter les différentes pièces du dossier et de laisser une contribution, une adresse courriel dédiée, par courrier ou directement auprès des membres de la commission d'enquête lors de la tenue de permanences publiques (détails ci-dessous).

A l'issue de cette consultation, la commission d'enquête rendra son rapport et ses conclusions. Sur le fondement de ces éléments et de l'avis de ses services, le préfet du Doubs prendra une décision qui devrait intervenir à la toute fin de l'année en cours.

Pour toute question relative au projet ou à la phase de concertation publique, n'hésitez pas à contacter le responsable du projet (coordonnées au verso).

Les différentes phases de la consultation publique



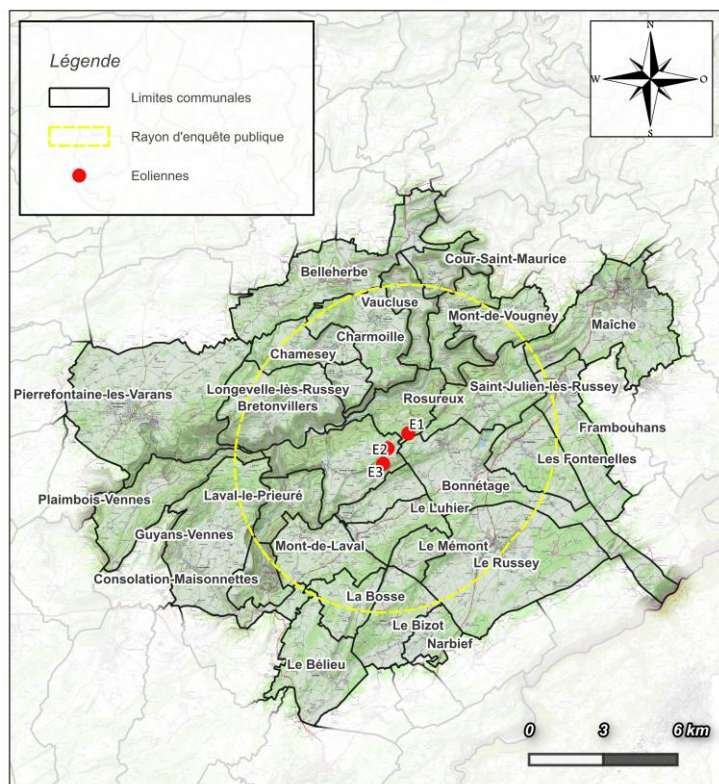
Le dossier sera consultable en version numérique sur un registre dématérialisé, et en version papier dans les mairies des communes d'implantation du projet (Plaimbois-du-Miroir et Rosureux) ainsi qu'en préfecture du Doubs.

Pour participer :

- Rendez-vous sur le registre dématérialisé au lien suivant ou en flashant le QR code ci-contre :
<https://www.registre-dematerialise.fr/7340/>
- Par courrier à l'attention de M. Patrick Thomas, président de la Commission d'enquête:
Préfecture du Doubs – 8 bis, rue Charles Nodier – 25035 BESANCON Cedex
- Par courriel à l'attention de la Commission d'enquête:
consultation-du-public-7340@registre-dematerialise.fr



Quelles sont les communes concernées ?



Un projet qui s'inscrit dans le contexte géopolitique international

Ces dernières années, le contexte géopolitique instable (guerre en Ukraine, guerre en Iran) a mis en évidence la dépendance de la France aux importations d'énergies fossiles qui comptent encore pour près de 60% de sa consommation finale d'énergie.

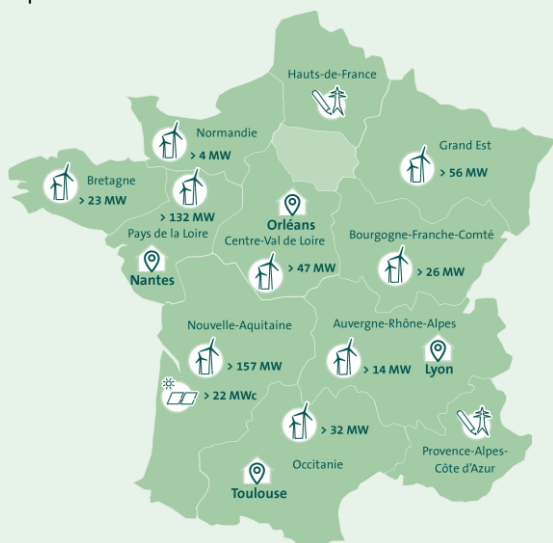
Le gouvernement souhaite s'affranchir de ces dépendances qui fragilisent notre économie et notre pouvoir d'achat avec la mise en place d'un plan d'électrification des usages qui permettra à notre économie d'être plus résiliente face aux prochaines crises énergétiques.

La France dispose aujourd'hui d'un parc de production électrique performant et décarboné et doit donc continuer de le développer pour préparer l'avenir.

Dès lors, le projet éolien du Crêt des Ours s'inscrit pleinement dans cette ambition **et permettra de produire près de 28 000 MWh d'électricité décarbonée, l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 13 000 personnes.**

ABO Energy France

Avec son équipe de 180 personnes réparties dans quatre agences à Lyon, Nantes, Orléans et Toulouse (siège social), ABO Energy développe, construit et assure l'exploitation de projets et parcs d'énergies renouvelables sur tout le territoire français depuis 2002.



> **487 MW** développés et construits
> **209 MW** en construction ou prêts à construire



> **1,6 GW** projets en développement

Contact

Ianis KEROMEN

Responsable de projets éoliens
Tél : 06.43.57.25.37

ianis.keromen@aboenergy.com

Page internet du projet

www.aboenergy.fr

- Zone d'information
- Nos projets
- Bourgogne-Franche-Comté
- Projet éolien du Crêt des Ours

 ABO Energy
 www.aboenergy.fr